



Lundi 3 décembre 2018

Ostende (BE) | SeaMade clôture le financement pour son parc éolien offshore de 487 MW au large de la côte belge

**Éléments clés :**

- **SeaMade SA est responsable du développement simultané des parcs éoliens offshore Mermaid et Seastar, qui composent ainsi le plus grand parc éolien financé et construit en Belgique. SeaMade est un partenariat entre Otary, ENGIE Electrabel et Eneco Wind Belgium.**
- **Le financement est clôturé dans les délais prévus, deux ans seulement après le bouclage financier du projet éolien offshore Rentel. Les travaux de construction de ce dernier se sont terminés avec succès l'été dernier, alors que les travaux de construction en mer de SeaMade commenceront pour leur part à l'été 2019.**
- **Le projet SeaMade a suscité un très grand intérêt et un engagement à la fois du secteur de l'éolien offshore et de la communauté financière. SeaMade est financé par un groupe unique d'investisseurs publics et de capitaux privés, tandis que des prêteurs commerciaux, institutions multilatérales et organismes de crédits à l'exportation assurent un financement sans recours.**
- **SeaMade construira 58 éoliennes pour une capacité totale de 487 MW qui seront connectées par le biais de deux plateformes transformation offshore au réseau modulaire en mer d'Elia.**
- **SeaMade contribue de manière considérable aux objectifs de la Belgique en termes de développement de la capacité de production d'énergie renouvelable. A partir de 2020, SeaMade fournira de l'énergie renouvelable à 485.000 ménages, permettant ainsi une réduction de plus de 500.000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> par an**

## **Une contribution considérable aux objectifs climatiques de la Belgique**

SeaMade développe les deux dernières concessions domaniales créées pour des projets éoliens offshore par le gouvernement belge en vue d'atteindre les objectifs climatiques 20/20/20.

Malgré une réduction considérable au niveau du régime tarifaire, SeaMade a réaffirmé son engagement à participer dans la transition énergétique vers un mix énergétique plus propre et contribuera de manière significative à l'objectif contraignant pour la Belgique d'atteindre 13 % d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelable pour 2020. La moitié de cette production d'énergie renouvelable proviendra de l'énergie éolienne offshore. SeaMade participera à hauteur de près d'un quart de la production énergétique offshore requise.

## **Un projet financé par des investisseurs publics et privés, des prêteurs commerciaux, des institutions multilatérales et un organisme de crédits à l'exportation**

Le projet SeaMade est le second projet développé et financé avec succès par Otary RS SA. SeaMade représente la fusion de deux projets éoliens offshore, appelés à l'origine Mermaid (235 MW) et Seastar (252 MW).

**Otary RS SA** détient la participation majoritaire dans le projet SeaMade. Otary réunit les sociétés d'investissement et de développement Green Offshore et Power @ Sea, le spécialiste du dragage et de l'ingénierie marine DEME et les acteurs de l'énergie verte Aspiravi et Elicio. En outre, le holding environnemental wallon SRIW Environnement, ainsi que les holdings énergétiques Z-Kracht/Nuhma et Socofe sont également actionnaires d'Otary. Au travers de participations dans divers projets opérationnels, les partenaires dans Otary ont façonné le paysage de l'offshore éolien belge ainsi qu'une industrie innovante et tournée vers le futur. Outre Otary, ENGIE Electrabel et Eneco Wind Belgium détiennent une participation minoritaire dans SeaMade (respectivement 17,5 % et 12,5 %).

Le projet est financé par un consortium international composé de la Banque européenne d'investissement, de l'organisme danois de crédits à l'exportation EKF et de 15 banques commerciales. Ce groupe inclut ASN Bank, Bank of China, Belfius, BNP Paribas, Commerzbank, Rabobank, ING, IPEX, KBC, KfW, MUFG, Santander, Siemens Bank, la Société Générale, SMTB et Triodos. La nature du consortium bancaire, composé de banques belges, néerlandaises, françaises, allemandes, chinoises, japonaises et espagnoles, illustre la confiance de la communauté financière internationale dans la poursuite du développement de l'énergie renouvelable en Belgique. La Banque européenne d'investissement s'est engagée à hauteur de 250 M d'euros par le biais du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI ou Plan Juncker).

Suite à l'approbation par la Commission Européenne du mécanisme d'aide d'Etat en septembre 2018, la levée de capitaux sur le marché bancaire a été conclue en un temps record pour un projet d'infrastructure d'une telle complexité, grâce à l'expérience éprouvée du management, des actionnaires et des contractants.

## **Les spécificités du projet**

La construction du projet a déjà été lancée avec le début des travaux offshore prévu à l'été 2019 pour que les deux parcs éoliens soient opérationnels avant fin 2020.

**Les éoliennes** – Les 58 éoliennes offshore seront installées et entretenues par Siemens Gamesa. Avec un moyeu culminant à une hauteur de 109 mètres et un diamètre de rotor de 167 mètres, ces éoliennes ont une envergure plus grande que deux Airbus A380, le plus grand avion de ligne civil au monde, et sont deux fois plus hautes que l'Atomium. Leur hauteur en bout de pale de 193 mètres font de ces éoliennes les plus imposantes jamais installées au large de la côte belge en termes de taille. Ce modèle d'éolienne possède une puissance de base de 8 MW et dispose d'une fonction « booster » de puissance permettant de pousser cette capacité à 8,4 MW.

**Les plateformes de transformation** - Chacun des deux parcs éoliens qui composent le projet, Mermaid et Seastar, disposera de sa propre plateforme de transformation électrique, qui collectera l'électricité produite, la convertira de 33 kV à 220 kV et l'exportera vers le réseau en mer (MOG) géré par Elia System Operator SA, le gestionnaire du réseau (TSO). Misant sur une collaboration efficace dans de nombreux autres parcs éoliens offshore auparavant, ENGIE Fabricom, Tractebel, Smulders et Geosea seront responsables de l'exécution du contrat de fourniture et installation (Engineering, Procurement, Construction and Installation – EPCI) des plateformes de transformation, couvrant l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction, le transport, l'installation et la mise en service.

**Le câble d'exportation** – Les deux parcs éoliens seront raccordés au réseau modulaire offshore belge au moyen de deux câbles sous-marins à haute tension 220-245 kV XLPE en aluminium de 800 mm<sup>2</sup>. La longueur de ces câbles, appelés câbles d'exportation, mis bout à bout s'élève à environ 28 km, avec un diamètre d'environ 247 mm, pour un poids d'environ 96,4 kg par mètre courant. Ils seront fabriqués en Grèce par Hellenic Cables et installés par Tideway en 2020.

**Fondations et câbles d'interconnexion** – Le contrat d'ingénierie, de fourniture d'équipements, de construction et d'installation pour les fondations et les câbles d'interconnexion sera réalisé par Dredging International SA, filiale de Dredging, Environmental & Marine Engineering SA, un acteur de premier plan dans ce secteur. Les câbles d'interconnexion 33 kV AC raccorderont chaque éolienne à la plateforme de transformation offshore correspondante en circuits fermés. Les éoliennes seront montées sur une structure de fondation composée d'un monopieu au sommet duquel une pièce de transition boulonnée sera placée.

**Ostende** – Les projets SeaMade se situent à 40-50 km au large de la côte d'Ostende et seront exploités et entretenus depuis le centre logistique Otary dans le port d'Ostende.

**Mathias Verkest – CEO de SeaMade** : *« Nous sommes ravis que les étapes de notre projet se concrétisent dans les délais prévus grâce aux immenses efforts de nombreuses personnes. C'est une marque de confiance qui nous pousse à continuer à travailler avec des partenaires très expérimentés dont l'expertise a été démontrée dans le cadre de projets communs en Belgique et ailleurs. Le financement de SeaMade, soutenu par un consortium international composé de la Banque européenne d'investissement, de l'organisme danois de crédits à l'exportation EKF et de 15 banques commerciales, constitue la dernière étape dans la réalisation du projet du gouvernement de développer des moyens de production d'énergie offshore de près de 2.200 MW. L'énergie offshore occupe une place de plus en plus importante dans le mix énergétique belge, en apportant de l'énergie propre pour 50 % de la consommation des ménages en Belgique sur base annuelle. »*

« Nous souhaitons fournir aux clients résidentiels d'Eneco une énergie totalement renouvelable et produite localement. En investissant dans SeaMade, nous joignons le geste à la parole », explique **Miguel de Schaetzen, CEO d'Eneco Wind Belgium**. « Nous sommes extrêmement heureux que SeaMade, notre second projet offshore en Belgique, puisse réellement décoller. Cela prouve une réelle confiance et un attrait par rapport à la technologie éolienne offshore. En tant que pionnière dans l'énergie durable, Eneco est fière d'aider à atteindre les objectifs climatiques belges. »

**Philippe Van Troeye – CEO d'ENGIE Benelux** : « Ce projet est une première pour ENGIE Electrabel en Belgique. Il renforce notre position de plus grand producteur d'énergie verte du pays et concrétise davantage notre ambition de placer la Belgique en tête de la course vers l'efficacité énergétique, grâce à une énergie toujours plus efficace, plus locale et plus verte. Le projet reposera sur la contribution et l'expertise de notre filiale ENGIE Fabricom, un acteur majeur dans le domaine des solutions de raccordement électrique pour les parcs éoliens offshore. »

**Le Secrétaire d'Etat Philippe De Backer – Secrétaire d'Etat chargé de la Mer du Nord** : « La Belgique est pionnière en matière d'énergie offshore mondialement. Malgré la surface limitée dont nous disposons en mer du nord, nous sommes le cinquième plus grand producteur d'énergie éolienne offshore, grâce à nos entreprises belges qui se sont lancées sur le marché de l'énergie verte avec succès. L'énergie offshore est devenu un produit à l'exportation important. Le financial close des dernières concessions pour des parcs éoliens offshore démontre une fois de plus les ambitions de notre pays. Nous respectons ainsi nos objectifs en matière d'énergie renouvelable et ce au prix du marché. En tant que Secrétaire d'Etat pour la Mer du Nord, je reste convaincu que l'avenir se fera avec plus d'énergies renouvelables. C'est pourquoi je vais doubler la capacité de l'énergie offshore en mer du nord. »

### **North Sea Wave**

Le développement d'un projet offshore de production d'énergie houlomotrice va à présent être pris en charge par la nouvelle société North Sea Wave SA, dont l'actionnariat est identique à celui de SeaMade SA. Le développement de convertisseurs d'énergie houlomotrice n'est pas encore arrivé à maturité technique ni financière, mais il sera suivi très attentivement par North Sea Wave. Le développement d'un projet de production houlomotrice dépendra de la maturité technique et commerciale, mais aussi de la faisabilité financière et économique, probablement dans un contexte réglementaire plus large.

### **De l'énergie verte pour 485 000 ménages**

Le projet SeaMade approvisionnera 485.000 ménages en énergie verte et permettra une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 500.000 tonnes par an. Les éoliennes devraient commencer à produire de l'énergie à partir de 2020. L'énergie éolienne produite par SeaMade contribuera à atteindre les objectifs climatiques de la Belgique pour 2020 et à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique futur.

### **Pour de plus amples informations**

Mathias Verkest, CEO SeaMade SA | +32 499 55 49 80 | verkest.mathias@otary.be

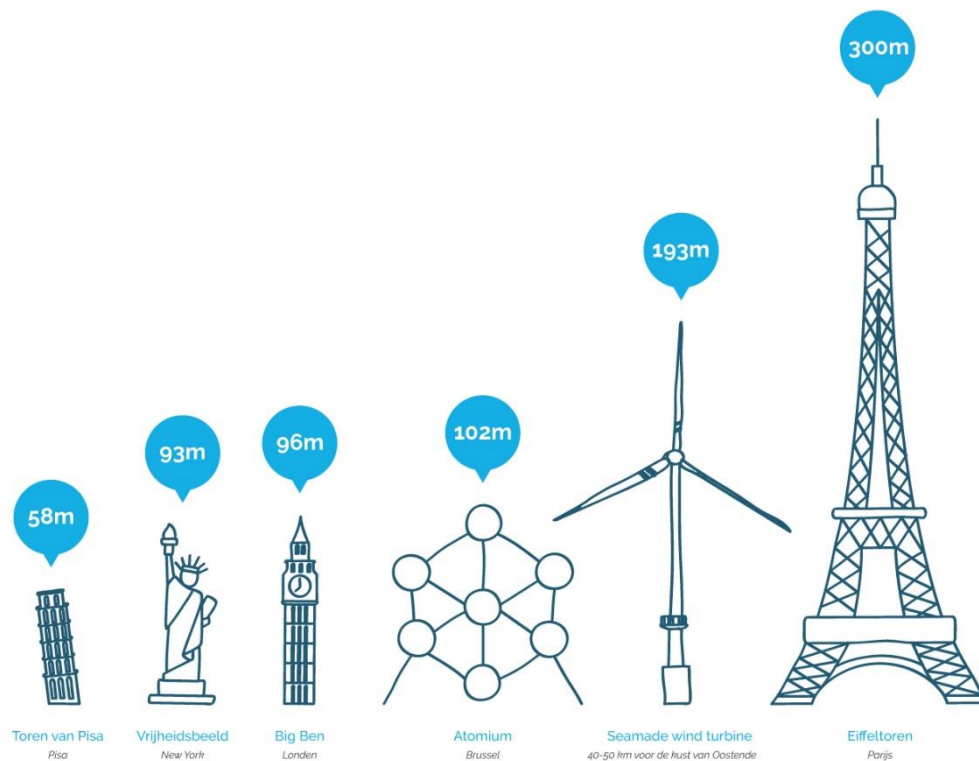
## À propos de SeaMade

SeaMade SA, contraction de SEAstar et MerMAID, est une collaboration entre :

- Otary RS SA – 70 %
- Electrabel SA – 17,5 %
- Eneco Wind Belgium SA – 12,5 %

## Quelques chiffres clés

- Investissement total : 1,3 milliards d'euros
- Capacité totale de 487 MW
- Situation à 40-50 km du port d'Ostende
- 58 éoliennes offshore SGRE de 8,0 MW
- Hauteur de moyeu : 109 m
- Diamètre du rotor : 167 m
- 2 plateformes de transformation offshore pour le raccordement au MOG d'Elia
- Consommation annuelle de 485.000 ménages
- Création de 1.400 emplois directs et 1.400 emplois indirects pendant la phase de développement et de construction
- Création de 100 emplois à long terme en phase opérationnelle



### **À propos d’Otary RS SA**

Le partenariat Otary regroupe sur un pied d’égalité plusieurs spécialistes belges de l’énergie renouvelable tels que les sociétés d’investissement et de développement Green Offshore et Power @ Sea, le spécialiste du dragage et de l’ingénierie marine DEME et les acteurs de l’énergie verte Aspiravi et Elicio. En outre, le holding environnemental wallon SRIW Environnement, ainsi que le holding énergétique flamand Z-Kracht/Nuhma et la société Socofe sont également actionnaires d’Otary.

Outre les concessions Seamade, Otary détient également la concession du parc éolien offshore Rentel ; les deux projets représentent conjointement 100 éoliennes offshore, soit une capacité totale d’environ 800 MW. Les partenaires dans Otary ont façonné le paysage de l’offshore éolien belge. Ces partenaires ne sont pas uniquement impliqués dans SeaMade et Rentel, mais également dans C-Power, Northwind et Norther, représentant une capacité totale de 1.707 MW en mer du nord. Par ailleurs, ils participent également dans divers projets de renouvelable en Belgique et à l’étranger.

### **À propos d’ENGIE Electrabel SA**

ENGIE Electrabel fait partie du Groupe ENGIE, leader mondial dans le domaine de l’énergie. ENGIE Electrabel est le plus grand fournisseur d’énergie sur le marché belge, où l’entreprise est active dans la production d’électricité, la vente d’électricité et de gaz naturel et les services énergétiques. Elle propose des solutions énergétiques à valeur ajoutée ainsi que des services sur mesure à ses 2 millions de clients résidentiels, professionnels et industriels. ENGIE Electrabel dispose d’une base de production diversifiée de 9.529 MW en Belgique, à proximité de ses clients. Cette base se compose d’installations qui fonctionnent à partir de sources d’énergie renouvelables et de centrales électriques conventionnelles et nucléaires. Les sites de production d’ENGIE Electrabel comptent parmi ceux émettant le moins de CO<sub>2</sub> en Europe. L’entreprise est le plus grand producteur d’énergie verte du pays, reposant sur une capacité totale de 647 MW d’énergie renouvelable.

### **À propos d’Eneco Wind Belgium SA**

Fort d’une capacité de production de plus de 1 000 MW, le Groupe Eneco occupe une place de choix dans le domaine de la fourniture et de la production d’énergie renouvelable et est l’un des principaux acteurs dans le secteur de l’énergie éolienne dans le Benelux et au Royaume-Uni. Eneco Wind Belgium est l’entreprise du groupe en charge de la production d’énergie éolienne sur terre et en mer en Belgique. Eneco Wind Belgium dispose de 96 éoliennes onshore (accumulant une capacité de plus de 200 MW) et détient 25 % de participation dans le parc éolien offshore belge Norther (44 éoliennes, 370 MW). Outre la production et la distribution d’énergie renouvelable, son principal objectif est d’atteindre une durabilité mondiale. L’entreprise, qui compte plus de 300 employés et des Business Units à Malines, Gand et Wavre, a pour ambition de fournir une énergie totalement durable et produite localement à son million de clients d’ici 2025.

Pour de plus amples informations : [www.eneco.be](http://www.eneco.be)

## Conseillers du projet

Conseil financier : Société Générale

Conseil juridique : Allen & Overy (projet), Loyens & Loeff (syndicat des banques), Linklaters (EIB)

Conseil technique : Mott McDonald

Conseil et courtier en assurances : Marsh/Averbo

Conseil en assurances pour les prêteurs : Benatar & Co

Conseil comptable et fiscal : PWC

Audit du modèle financier : Mazars LLP

